



Accueil de loisirs et garderie périscolaire

LES PETITS LOUPS

Le Bocage

157 route de Montrevel

01340 Saint Didier d'Aussiat

Tel : 04.74.50.51.24

Mail : lespetitsloups01340@gmail.com

Année scolaire 2023-2024

RÔLE ET GESTION DE L'ASSOCIATION

« LES PETITS LOUPS » est une association régie par la loi 1901.

Créée en 2000, elle est gérée par des parents bénévoles, tous engagés dans le milieu associatif et élus lors de l'assemblée générale.

L'équipe de bénévoles en place est à votre disposition pour vous donner toutes les informations et vous invite à la rejoindre selon vos disponibilités. **En effet, c'est de l'investissement des parents dont dépend la vie de l'association.**

FONCTIONNEMENT

Les locaux de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs sont situés dans le bâtiment annexe de l'école primaire de St Didier d'Aussiat.

L'accueil des enfants est géré par des salariés diplômés de l'animation et/ou de la petite enfance. Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans.

L'association souscrit à une assurance responsabilité civile et individuelle accident auprès des assurances M.M.A. Les familles utilisatrices devront s'acquitter du montant de l'adhésion. : 17,€. Elle sera comptabilisée sur la première facture de septembre.

L'association espère la présence des parents début septembre à l'assemblée générale annuelle. Afin de pouvoir échanger et éventuellement accueillir de nouveaux membres dans l'association. C'est un moment essentiel qui permet aux parents de s'informer et de s'exprimer.

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « Club des petits loups » pour les enfants :

- Maternelle : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h00 à 8h40 et de 16h20 à 19h00
- Élémentaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 19h00

Les arrivées sont échelonnées à partir de 7h00.

A 8h35, les enfants (CP au CM2) sont pris en charge dans la cour de l'école élémentaire par les enseignants et les enfants de Maternelle sont accompagnés à l'école maternelle à 8h30 par nos animatrices.

A 16h15, les enfants de l'école élémentaire sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs et conduits dans les locaux de la garderie.

A 16h15, les enfants de l'école maternelle sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs et conduits dans les locaux de la garderie pour prendre le goûter.

Les départs sont échelonnés à partir de 17h (après le goûter) et jusqu'à la fermeture du service périscolaire à 19h00

LES INSCRIPTIONS

Pour le bon fonctionnement du service périscolaire, le planning d'inscription hebdomadaire doit **impérativement** être fait sur le portail famille. Tout changement de planning doit être signalé au plus tard la veille (soit 24 heures avant).

Toute annulation non communiquée dans les délais impartis sera facturée au tarif d'une demi-heure pour chaque jour d'absence.

TARIFS	Quotient < à 900		Quotient ≥ à 900	
	1 enfant	2 enfants et plus*	1 enfant	2 enfants et plus*
Facturation à la demi-heure (Toute ½ heure commencée est due)	0,90 €		1,00 €	
Goûter	1,00 €			

(Ces tarifs peuvent être modifiés lors de l'assemblée général en septembre 2021)

LE SERVICE DU CENTRE DE LOISIRS

La capacité d'accueil est de 28 enfants maximums avec la présence de 2 ou 3 animateurs.

En cas d'effectif insuffisant les parents sont informés le plus rapidement possible de la fermeture du centre de loisirs.

LES HORAIRES

- Mercredis et vacances scolaires : (du lundi au vendredi) Ouverture de 7h30 à 18h30

Heure arrivée acceptée pour les enfants :

- Le matin : 7h30 à 9h00
- Le midi : 11h30 à 12h00 avant le repas ou 13h30 après le repas.

Heure de départ acceptée pour les enfants :

- Le midi : 12h00 ou 13h30 après le repas
- Le soir à partir de 17h00 après le goûter en échelonné

Occasionnellement, les horaires du centre de loisirs peuvent être modifiés les jours de sorties. Les familles sont averties lors de la diffusion du planning des vacances.

INSCRIPTIONS

Pour le bon fonctionnement du centre de loisirs, nous avons un site permettant l'inscription en ligne. Après avoir rempli la fiche renseignement, vous recevrez un lien vous permettant de vous connecter et ainsi faire vos inscriptions soit à l'année soit selon votre choix. **Attention l'inscription se fait uniquement par le portail famille** selon les modalités suivantes :

- **Accueil Périscolaire du mercredi** : à la fin de la semaine sur le portail famille (vendredi) pour la semaine
- **Centre de loisirs vacances scolaires** : en fonction des dates limites d'inscriptions (indiquées lors de la diffusion des programmes d'activités) inscription de dernière minute possible, s'il reste de la place selon inscription à la DDCS mais **sans** le repas.

Le nombre d'animateurs est adapté en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Tout changement de planning doit être signalé sur le **portail famille** au plus tard :

- **Accueil du Mercredi** : le lundi matin à 9h00 au plus tard (**soit 48 h avant**)
- **Centre de loisirs vacances scolaires** : 1 semaine avant (**soit 8 jours**)

Toute annulation non communiquée dans les délais impartis sera facturée au tarif d'une journée (lors de journée-sortie) ou demi-journée d'inscription (frais de repas compris) sauf en cas de présentation d'un justificatif (certificat médical), ou cas de force majeure avec justificatif.

LA JOURNEE TYPE

Heures	Mercredi et Vacances scolaires
	L'accueil se fait en journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas.
7h30 à 9h00	Accueils échelonnés des enfants ou jeux et activités libres
9h15 à 11h30	Temps d'animation, activités proposées aux enfants
11h30 à 12h00	Départ ou Accueil possible des enfants
12h00 à 13h30	Repas
13h30 à 14h00	Départ ou Accueil possible des enfants
13h30 à 14h30	Temps calme des petits loups ou jeux, activités libres
14h30 à 16h30	Temps d'animation, activités proposées aux enfants
16h30 à 17h00	Service du Goûter
17h00 à 18h30	Départs échelonnés des enfants ou jeux, activités libres

TARIFS - FACTURATION - RÈGLEMENT

Une facture mensuelle est établie et remise aux parents au début de chaque mois. Le règlement doit être effectué pour le 10 du mois.

(Ces tarifs peuvent être modifié lors de l'assemblée général en septembre)

TARIFS	Quotient < à 765		Quotient 766 à 900		Quotient ≥ à 900	
	1 enfant	2 et plus *	1 enfant	2 enfants et plus*	1 enfant	2 enfants et plus*
Repas	4,70€ l'unité par enfant					
Journée	9.00 €	8.00€	10,00 €	9,00 €	11,00 €	10,00 €
1/2 journée	5.50€	5.00€	5,50 €	5,00 €	6,00 €	5,50 €
Sortie	15.00€		19,00 €		20,00 €	

■ En l'absence de communication du quotient familial, la tranche supérieure sera automatiquement appliquée. Le **Loisirs équitables** :

N Le centre de loisirs est labellisé "**Loisirs équitables**" proposition directe d'un tarif dégressif pour les faibles quotients familiaux inférieur à 765 (attestation obligatoire Caf, Msa ou Rsi)

- Ce label est un projet de l'état pour l'égalité à l'accessibilité aux loisirs pour tous
- Elle permet une réduction tarifaire en journée complète avec repas, les mercredis et durant les vacances scolaires.

§ Subvention de la CAF, MSA et de la communauté d'agglomération déduites,



Enquête de satisfaction 2020/2021

-Comment considérez-vous, le service Garderie Périscolaire ?

Satisfaisant Correct Pas satisfaisant ; Remarques :

-Comment considérez-vous, le service du Centre de loisirs ?

Satisfaisant Correct Pas satisfaisant ; Remarques :

-**Les activités proposées** à votre (vos) enfants (s) sont ? Satisfaisantes Correctes

Pas satisfaisantes

Quelles activités a-t-il préférées :

Et avez-vous des idées de thèmes ?

-Les **sorties proposées** à votre (vos) enfants (s) sont : ? Satisfaisantes Correctes Pas satisfaisantes

Quelles sorties a-t-il préférées ? :

Souhaitez-vous un **changement d'organisation** au centre de loisirs les petits loups ? OUI NON

Si oui, vous souhaiteriez :

- les horaires ? OUI NON, pourquoi ?

- l'organisation ? OUI NON, pourquoi ?

- le personnel ? OUI NON, pourquoi ?

- la pédagogie ? OUI NON, pourquoi ?

- le repas ? OUI NON, pourquoi ?

- le goûter ? OUI NON, pourquoi ?

Ex : **Les principales manifestations / actions** sont : le spectacle, le vide grenier, la visite du Père Noël, la vente de fleurs pour la fête des Mères, la vente de fromages du Jura...

Qu'en pensez-vous ? Satisfait Correct Pas satisfait

Autre/remarques :

Votre Participation au sondage annuel permet au centre de prendre en considération vos remarques, c'est Important.

PLANNING INSCRIPTION ANNUEL 2023/2024

Les inscriptions doivent se faire via le portail famille avec les identifiants fournis par la directrice du centre.

Nous fournir l'attestation de votre Quotient Familial de la caisse dont vous dépendez

(CAF, MSA ou RSI ...)

° **Enfant porteur Handicap (MDPH, AEEH) Prendre un Rdv avec la directrice.**

° **Enfant avec un PAI à la rentrée scolaire (nous fournir obligatoirement l'ordonnance médicale**

et le traitement)

° J'adhère à l'association et règle ma cotisation de l'année 2023/2024 de 17 euros lors de la première facturation de l'année scolaire.

° J'autorise le centre de loisirs l'accès à Caf Pro pour la consultation de votre quotient familiale

°Oui °Non (application du tarif maximum)

Pour toutes nouvelles inscriptions, les familles devront se rapprocher de la directrice du centre.

Lu et approuvé, fait à _____ le _____

Signature du responsable légal :